



Note de synthèse  
**CONSEIL COMMUNAL**



Séance du 20 juin 2022

**Présents :**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre,  
ANTHOINE Albert, DENEUFBOURG Delphine, JAUPART Alexandre, GARY Florence, Echevins,  
MINON Catherine, Présidente du C.P.A.S.,  
BRUNEBARBE Ginette, DELPLANQUE Jean-Pierre, DUFRANE Baudouin, JEANMART Valentin, MANNA  
Bruno, BAYEUL Olivier, MABILLE Jules, FOSSELARD Hélène, SCHOLLAERT Michel, VERLINDEN  
Caroline, VERLINDEN Olivier, MUSINU Francesco, PASTURE Jean-Pierre, Conseillers communaux,  
VOLANT David, Directeur général.

---

**La Bourgmestre-Présidente, Aurore TOURNEUR, ouvre la séance publique à 19h00.**



**Séance publique**

**AFFAIRES GÉNÉRALES > SECRÉTARIAT**

**Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

**Il est proposé au conseil communal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente**

**Objet n°2 : ORES - Assemblée générale du 16 juin 2022 - Approbation des points de l'ordre du jour**

**Il est proposé au conseil communal d'approuver aux majorités suivantes, les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 16 juin 2022 de l'intercommunale ORES Assets à savoir :**

- Rapport annuel 2021 – en ce compris le rapport de rémunération
- Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021
- Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2021
- Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2021
- Nomination du réviseur pour les exercices 2022-2024 et fixation de ses émoluments
- Nominations statutaires
- Actualisation de l'annexe 1 des statuts – Liste des associés

**Objet n°3 : HYGEA - Assemblée Générale Ordinaire HYGEA du 21 juin 2022 - Convocation des associés**

**Il est proposé au conseil communal de délibérer sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Intercommunale Hygea du 21 juin 2022 :**

- Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;
- Présentation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2021 ;
- Rapport du Commissaire ;
- Approbation du rapport d'évaluation annuel 2021 du Comité de rémunération ;
- Approbation du rapport de rémunération 2021 du Conseil d'Administration ;
- Approbation du bilan et comptes de résultats 2020 et du rapport de gestion 2021 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus ;
- Affectation des résultats ;
- Décharge à donner aux Administrateurs ;



- Décharge à donner au Commissaire ;
- Collège des contrôleurs aux comptes - Désignation du réviseur d'entreprises pour les années comptables 2022, 2023 et 2024.

#### **Objet n°4 : IDEA - Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2022**

##### **Il est proposé au conseil communal**

- d'être **OU** de ne pas être représenté par un délégué lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'intercommunale IDEA du 22 juin 2022 conformément à la possibilité offerte par l'arrêté du Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> octobre 2020 relatif à la tenue des réunions des organes des intercommunales.
- d'approuver l'évaluation 2021 annuel du Comité de Rémunération.
- d'approuver le rapport de rémunération 2021 du Conseil d'Administration.
- d'approuver le bilan et comptes de résultats 2021 et du rapport de gestion 2021 qui comprennent les 2 rapports.
- de transmettre la délibération à l'intercommunale IDEA.

#### **Objet n°5 : I.S.S.H. : Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022**

**Il est proposé au conseil communal** d'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'I.S.S.H. comme suit :

- Désignation du secrétaire de séance et de deux scrutateurs ;
- Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport du Commissaire réviseur ;
- Décharge à donner aux administrateurs et aux réviseurs d'entreprise ;
- Marché public pour la désignation du réviseur ;
- Démission et remplacement d'un administrateur ;
- Candidature reçue pour l'occupation d'un mandat vacant d'administrateur de la catégorie "Autres" selon l'art. 22 des statuts - Appel à candidatures pour ce poste ;
- Demande de remboursement de parts d'un coopérateur ;
- Approbation du procès-verbal.

#### **Objet n°6 : IGRETEC – Assemblée générale du 28 juin 2022 – Approbation des points de l'ordre du jour**

**Il est proposé au conseil communal** d'approuver les points suivants :

- Affiliations/Administrateur
- Comptes annuels statutaires arrêtés au 31/12/2021 – Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2021 - Rapport de gestion du Conseil d'administration - Rapport du Collège des Contrôleurs aux Comptes - Rapport spécifique du Conseil d'administration sur les prises de participation ;
- Approbation du rapport du Conseil d'administration au sens de l'article L6421-1 du CDLD ;
- Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2021
- Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2021 ;
- Désignation d'un réviseur pour 3 ans



### **Objet n°7 : Holding communal en liquidation : Assemblée générale le 29 juin 2022**

Il est proposé au conseil communal de désigner un membre du conseil en qualité de représentant communal à l'assemblée générale du Holding communal en liquidation le 29 juin 2022 et de faire parvenir la procuration dûment complétée et signée au plus tard pour le 22 juin 2022 à l'adresse suivante : Holding communal SA - en liquidation, Avenue des Arts 56 B4C à 1000 Bruxelles

### **Objet n°8 : Mandataires communaux - Rapport de rémunération 2022 - Exercice comptable 2021**

Il est proposé au conseil communal d'approuver le rapport de rémunération 2022 pour l'exercice 2021 tel que joint à la présente délibération.

### **Objet n°9 : Désignation des représentants communaux au Conseil de police – Décision**

Il est proposé au conseil communal de désigner deux conseillers communaux en qualité de représentants au Conseil de police.

## **AFFAIRES GÉNÉRALES > JURIDIQUE**

### **Objet n°10 : Règlement communal en matière de délinquance environnementale - Approbation**

Il est proposé au conseil communal de marquer son accord sur le projet de Règlement en matière de délinquance environnementale

## **FINANCES > COMPTABILITÉ**

### **Objet n°11 : CPAS - Tutelle communale d'approbation sur les actes administratifs du CPAS - Comptes annuels exercice 2021**

Il est proposé au conseil communal d'approuver le Compte 2021 et ses annexes du Centre Public d'Action Sociale arrêté par le Conseil d'Action Sociale en date du 19 avril 2022.

## **FINANCES > MARCHÉS PUBLICS**

### **Objet n°12 : Réaménagement de l'espace sanitaire à l'école de Peissant - Approbation des conditions et du mode de passation**

Il est proposé au conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2019-0031 et le montant estimé du marché "Réaménagement de l'espace sanitaire à l'école de Peissant", établis par l'auteur de projet, Atelier d'Architecture 02, rue du Gautiau 14b à 7120 Peissant. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 88.196,22 € hors TVA ou 93.487,99 €, 6% TVA comprise et de passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable.

### **Objet n°13 : Mission d'études relative à la réparation du pont à la rue de Trivières – Mission en 2 phases - Approbation des modes et conditions de mission in house avec Igretec**

Il est proposé au conseil communal d'approuver le principe de l'engagement d'une procédure in house avec l'intercommunale Igretec, pour la mission d'études relative à la réparation du pont à la Rue Trivières ;

## **FINANCES > FABRIQUES D'ÉGLISE**

### **Objet n°14 : Fabrique d'église d'Estinnes-au-Mont - Compte 2021 - proposition d'approbation**

Il est proposé au conseil communal D'approuver la délibération du 21 avril 2022, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Rémi à Estinnes-au-Mont arrête le compte annuel, pour l'exercice 2021, dudit établissement culturel



## **Objet n°15 : Fabrique d'église de Vellereille-les-Brayeux - Compte 2021 - proposition d'approbation**

Il est proposé au conseil communal d'approuver la délibération du 29 mars 2022, par laquelle le Conseil de fabrique de l'établissement culturel Saint-Ursmer à Vellereille-les-Brayeux arrête le compte annuel, pour l'exercice 2021, dudit établissement culturel.

## **Objet n°16 : Fabrique d'église d'Estinnes-au-Val - Compte 2021 - proposition d'approbation**

Il est proposé au conseil communal d'approuver la délibération du 19 avril 2022 par laquelle le Conseil de Fabrique d'église Saint Martin d'Estinnes-au-Val a décidé d'arrêter le compte de l'exercice 2021.

## **FINANCES > SUBSIDES**

### **Objet n°17 : Octroi d'une subvention exceptionnelle en numéraire dans le cadre de l'aide apportées aux Ukrainiens - asbl Tanks in town**

Il est proposé au conseil communal d'octroyer une subvention exceptionnelle en numéraire à l'asbl l'asbl MONS DEVOIR MEMOIRE, numéro de matricule 700255965, Boulevard Dolez 36 /4 B-7000 Mons, pour un montant de maximum 3.000 €.

## **FINANCES > PATRIMOINE**

### **Objet n°18 : Bail emphytéotique - Convention de mise à disposition entre la Commune d'Estinnes et l'asbl Natagora en vue de gérer la réserve naturelle de l'étang de la Marlière et Roselière du Ruisseau d'Estinnes**

Il est proposé au conseil communal d'accorder un bail emphytéotique par convention de mise à disposition établie entre la Commune d'Estinnes et l'asbl Natagora en vue de gérer la Réserve naturelle de l'Etang de la Marlière et Roselière du Ruisseau d'Estinnes comme suit :

- pour une durée de 30 ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2052 ;
- à titre gratuit ;
- et aux autres conditions énoncées dans la convention jointe à la présente délibération.

## **CADRE DE VIE > ENVIRONNEMENT**

### **Objet n°19 : Programme d'actions 2023-2025 - Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl - Approbation actions et convention**

Il est proposé au conseil communal d'approuver la convention telle que reprise en annexe, et en particulier les engagements qui y sont repris dans le cadre du Programme d'actions 2023-2025.

### **Objet n°20 : Programme d'actions 2023-2025 - Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine - Approbation de la convention de partenariat 2023-2025**

Il est proposé au conseil communal d'approuver la convention de partenariat 2023-2025 entre la Commune d'Estinnes et le Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine asbl et d'en transmettre deux exemplaires signés au Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine asbl.

## **CADRE DE VIE > ENERGIE**

### **Objet n°21 : SWDE – associés : relation in house – Offre Easyconso**

Il est proposé au conseil communal de recourir à l'exception in house et de répondre à l'offre de la SWDE Easyconso pour le remplacement des 34 compteurs d'eau de la Commune d'Estinnes par des compteurs intelligents.

